

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N° 435

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 22 OCTIES

I.- À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« fait également le point sur »,

les mots :

« examine également ».

II.- En conséquence, dans la même phrase, supprimer le mot :

« examine ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.